



COLLECTIF SANT 24

Lieux de Vie et d'Accueil de Dordogne

Guide d'adhésion au Collectif SANT 24

Responsables des lieux de vie et d'accueil

Le Collectif SANT 24, créé en 1992, fédère depuis plus de 30 ans les Lieux de Vie et d'Accueil de la Dordogne. Notre association rassemble des professionnels engagés dans l'accompagnement de jeunes en difficulté, unis par des valeurs communes et une vision partagée de l'accueil non traditionnel.

PRÉSIDENTE

Nadine Bourgeois

TRÉSORIER

David Mousseau

SECRÉTAIRE

Eloïse Peytavie

VICE-SECRÉTAIRE

Vincent Lurgo

Association loi 1901 fondée en 1992

Siège social : 15 chemin de la Source, 24380 Creyssensac-et-Pissot

NOS MISSIONS FONDAMENTALES

Accompagnement et soutien mutuel

- ▶ Création d'espaces d'échange et de partage d'expériences
- ▶ Soutien personnalisé en cas de difficultés professionnelles
- ▶ Accompagnement dans les démarches administratives et réglementaires

Développement du secteur

- ▶ Promotion des valeurs de la Charte SANT 24
- ▶ Soutien à l'innovation dans les pratiques d'accompagnement
- ▶ Accompagnement des projets de création de LVA

Représentation institutionnelle

- ▶ Interlocuteur privilégié du Conseil Départemental de la Dordogne
- ▶ Participation aux commissions d'autorisation de création de LVA
- ▶ Défense des spécificités et de l'autonomie des LVA

POURQUOI ADHÉRER AU COLLECTIF

- ▶ Rompre l'isolement professionnel
- ▶ Bénéficier de ressources mutualisées
- ▶ Participer à la vie du secteur
- ▶ Accéder à un accompagnement personnalisé

CONDITIONS D'ADHÉSION

- ▶ Être responsable d'un Lieu de Vie et d'Accueil
- ▶ Disposer d'une autorisation de fonctionnement valide
- ▶ Adhérer aux valeurs du collectif
- ▶ S'engager dans la participation active

NOS VALEURS

- › Bienveillance
- › Solidarité
- › Innovation dans les pratiques éducatives
- › Transparence
- › Professionnalisme
- › Humanisme au cœur de notre engagement

PROCÉDURE D'ADHÉSION

1	Contactez le secrétariat du collectif pour manifester votre intérêt : Email : sant24@ldva.fr
2	Un premier échange téléphonique permettra de : ▶ Présenter votre structure ▶ Comprendre le fonctionnement du collectif ▶ Répondre à vos questions ▶ Planifier une rencontre si souhaité
3	Instruction du dossier ▶ Vérification de la complétude du dossier ▶ Étude de la conformité aux critères ▶ Organisation d'une rencontre préalable ▶ Préparation de la présentation au collectif
4	Présentation en réunion Vote du collectif : ▶ Présentation de votre candidature ▶ Échanges avec les membres présents ▶ Vote à l'unanimité requis ▶ Quorum : 66 % des membres actifs + 1
5	Notification de la décision ▶ Courrier de notification de la décision ▶ Si admission : invitation à la prochaine réunion ▶ Signature des statuts et de la charte ▶ Remise des accès aux outils collaboratifs

6

Intégration

- ▶ Attribution d'un parrain/marraine
- ▶ Présentation aux autres membres
- ▶ Formation aux outils mutualisés
- ▶ Participation progressive aux travaux

DOCUMENTS DEMANDÉS

- › Autorisation de fonctionnement du CD24 en cours de validité
- › Projet d'établissement
- › Présentation de votre parcours
- › Motivations pour rejoindre le collectif
- › Attentes vis-à-vis de l'association
- › Dernier rapport d'évaluation interne ou externe

MOT DE LA FIN

Rejoindre le Collectif SANT 24, c'est choisir de ne plus être seul face aux défis de l'accompagnement en Lieu de Vie et d'Accueil. C'est intégrer une communauté professionnelle solidaire, engagée et innovante.

Nous serions honorés de vous compter parmi nous et de partager avec vous cette aventure humaine et professionnelle.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question complémentaire. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche d'adhésion.

Bienvenue au Collectif SANT 24 !

Contactez-nous : sant24@ldva.fr